

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception 25 février 2016	Dossier complet le 25 février 2016	N° d'enregistrement 2016-002184
--------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------

### 1. Intitulé du projet

Réfection du pont de Pont l'Abbé d'Arnoult  
Commune de Pont l'Abbé d'Arnoult - Route départementale n°18

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale   
 Nom, prénom et qualité de la personne   
 habilitée à représenter la personne morale   
 RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7°) - a)	Longueur du pont : 17,70 mètres.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Renforcement et élargissement du pont permettant à la route Départementale n°18 de franchir l'Arnoult : mise en oeuvre d'une dalle générale en béton armé fondée sur micropieux (largeur utile élargie de 7,25 m à 8,30 m).

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'ouvrage présente des désordres nécessitant des travaux de réparation (basculement du parapet côté aval, fissurations sur les murs de tête et murs en retour, fractures multiples, disjointoiement, altération des pierres de taille, décolllement de l'escalier côté droit amont).

Le projet de renforcement de l'ouvrage par une dalle en béton armé sur micropieux permettra d'élargir l'ouvrage en particulier au niveau des trottoirs et de sécuriser les cheminements piétons.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois et commenceront au second semestre 2017.

Les travaux se feront hors circulation, des itinéraires de déviation seront mis en place pour les véhicules légers comme pour les poids lourds. Les cyclistes et les piétons devront utiliser la rue du Vieux Pont situé à proximité de l'ouvrage (cf. déviation des véhicules légers).

Ils se décomposent de la façon suivante :

- Dépose des parapets, des plinthes et des escaliers en pierres de tailles,
- Travaux de terrassement (sur chaussée et culées)
- Réalisation de micropieux à chaque extrémité de l'ouvrage,
- Réalisation de la dalle générale en béton armé avec des encorbellements,
- Mise en œuvre de l'étanchéité,
- Réalisation des trottoirs avec des fourreaux en attente,
- Pose de bordures le long des trottoirs,
- Repose des parapets en pierre de taille et/ou de garde-coprs métalliques,
- Réalisation de la couche de roulement sur l'ensemble de l'ouvrage,
- Travaux de nettoyage, réfection et le rejointoiement des maçonneries,
- Repose des 4 escaliers en maçonnerie avec mains courantes,
- Réalisation de 4 perrés maçonnés en quart de cône,

Les travaux ne nécessiteront pas de restriction au niveau de l'écoulement de l'eau dans la rivière l'Arnoult.

D'un point de vue environnemental, il est prévu la mise en place d'une banquette fixe pour les mammifères semi-aquatiques sous l'ouvrage et l'aménagement d'un gîte pour chiroptères.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La route départementale n°18 présente un trafic moyen d'environ 4300 véhicules par jour dont 1,8% de poids lourds.

Les travaux n'apporteront pas un trafic supplémentaire. L'élargissement prévu permettra uniquement de sécuriser les circulations piétonnes.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La nature des travaux ne concerne que la partie supérieure de l'ouvrage.

Aucune intervention n'est prévue dans le lit mineur du cours d'eau.

Le Département se rapprochera de la DDTM - Service Eau pour savoir si ce projet est soumis ou non à Déclaration ou Autorisation.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Nécessité ou pas d'une étude d'impact

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Type de structure :	Pont voûte en maçonnerie en plein cintre
Nombre de travée :	1 passe de 4.60 m d'ouverture environ
longueur totale de l'ouvrage :	16.75 m
largeur utile entre parapets :	7.60 m
largeur des trottoirs :	2 x 0,50 m
longueur utile :	8,00 m
superficie globale du projet :	250 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Route départementale n°18  
Commune de Pont l'Abbé  
d'Arnoult  
PR : 13+990

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0°52'40.08 O Lat. 45°49'35.56 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Pont l'Abbée d'Arnoult (17250)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie routière au niveau de l'ouvrage.

Berges et cours d'eau sous l'ouvrage.

Habitations, jardins et plantation d'arbres à proximité de l'ouvrage.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oul  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 23 septembre 2003  
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Le projet se situe en zone N (zone naturelle)  
A l'intérieur de cette zone, sont autorisés sous condition "les constructions liées à des équipements d'infrastructure nécessaires dans la zone"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oul  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>.

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I : "l'Arnoult"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ouvrage situé à moins de 500 m de l'église priorale Saint-Pierre de Pont l'Abbée d'Arnoult
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SDAGE Adour-Garonne SAGE Charente
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux superficielles
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le périmètre de protection éloigné du captage "Bouil de Chambon"
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le périmètre de protection des monuments historiques : - Ancien prieuré Saint-Pierre à 300 m - Eglise Saint-Pierre à 300 m

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature des travaux ne concerne que la partie supérieure de l'ouvrage. Aucune intervention n'est prévue dans le lit mineur du cours d'eau. Toutes les précautions seront prises en phase travaux pour ne pas dégrader le milieu et avoir une incidence négative sur la faune et la flore. L'entreprise devra produire un SOGED et un SOPAE, et prévoir des dispositions concernant toute prévention et première lutte contre une éventuelle pollution accidentelle.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

**Risques et nuisances**

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

**Commodités de voisinage**

Est-il source de bruit ?

Nuisances sonores usuelles pendant la phase chantier uniquement. (foreuse pour micropieux, pelle mécanique pour les terrassements)

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Présence d'habitat à proximité du projet.

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Réalisation de micropieux par forage minimisant les vibrations

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Le chantier se fera exclusivement de jour, il n'y aura aucune intervention de nuit

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

**Pollutions**

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?

Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

L'ouvrage conserve sa structure en maçonnerie existante.

L'ABF sera consulté.

**Patrimoine /  
Cadre de  
vie /  
Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La solution de réfection et d'élargissement du pont de Pont l'Abbé d'Arnoult a un impact limité sur l'environnement.

Le choix de réaliser une dalle en béton armé sur la structure existante de l'ouvrage évite ainsi toute intervention au niveau du cours d'eau, et permet de conserver un intérêt architectural et patrimonial.

Les dimensions et le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage restent inchangés. Le trafic routier restera inchangé après les travaux.

Le cheminement piéton au niveau de l'ouvrage sera mieux sécurisé.

De plus, le projet prévoit la mise en place d'une banquette fixe pour les mammifères semi-aquatiques sous l'ouvrage et l'aménagement d'un gîte pour les chiroptères.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

**17 FEV. 2016**

Fait à **SAINTE**

le,

Signature

**Le Directeur des infrastructures**

  
**Frédéric CARON**

**Département de la Charente-Maritime**

Direction des Infrastructures

37 rue de l'Alma - CS 10300

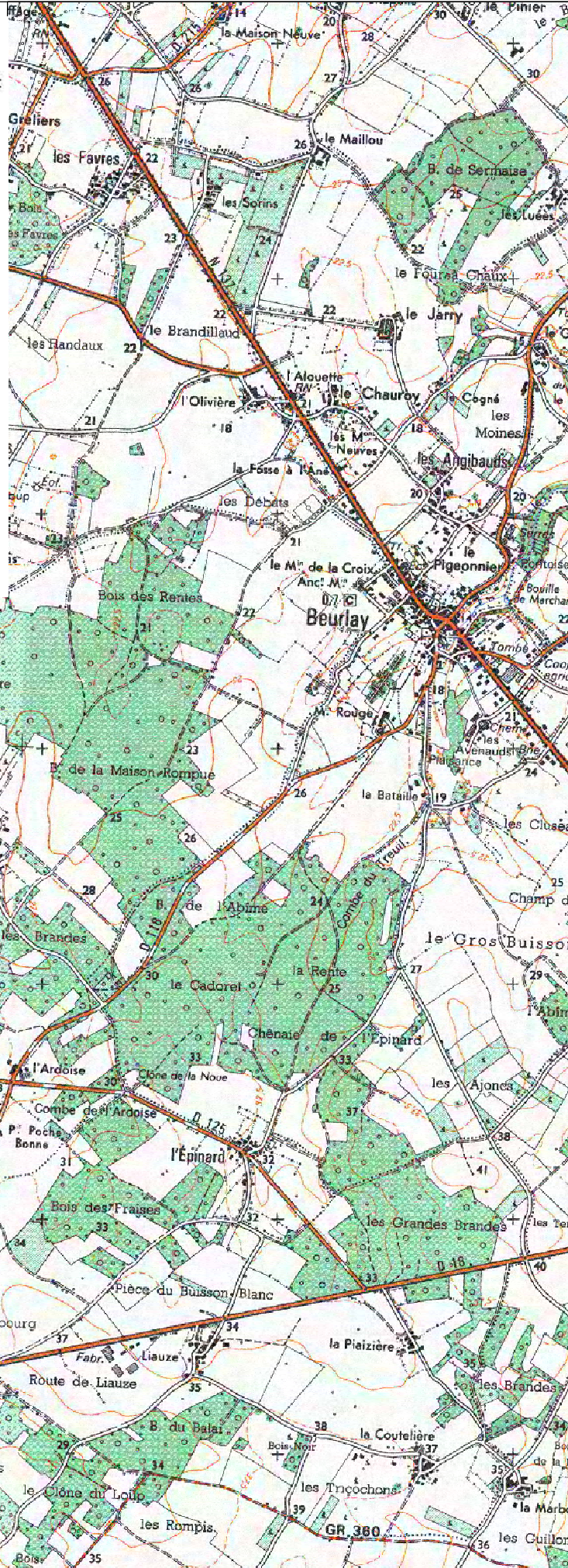
17103 SAINTE

Tél. 05 46 97 55 55 - Fax 05 46 97 55 77

La Rochelle

Pont l'Abbé d'Arnoult

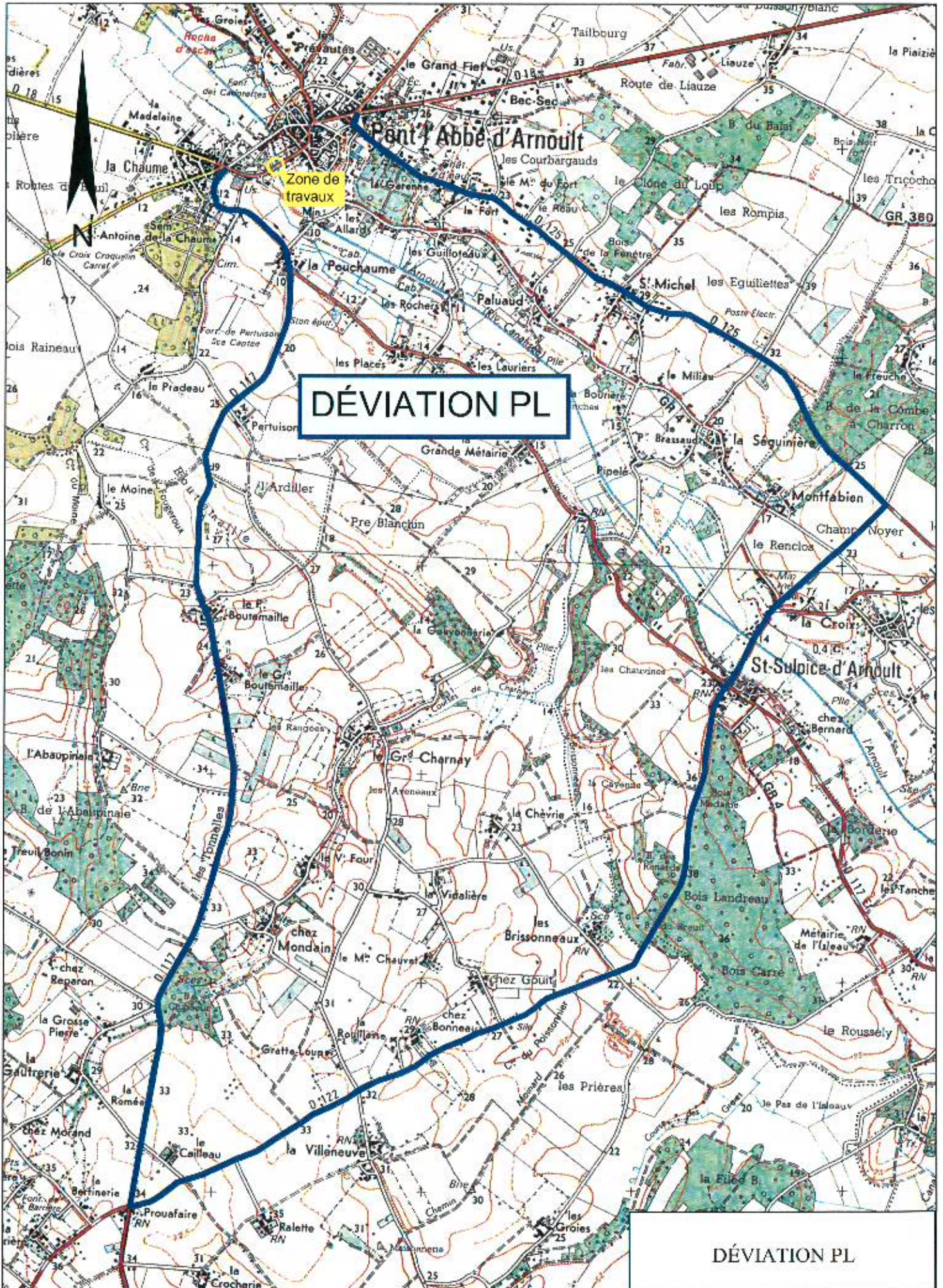
Saintes



**Pont de Pont l'Abbé d'Arnoult**

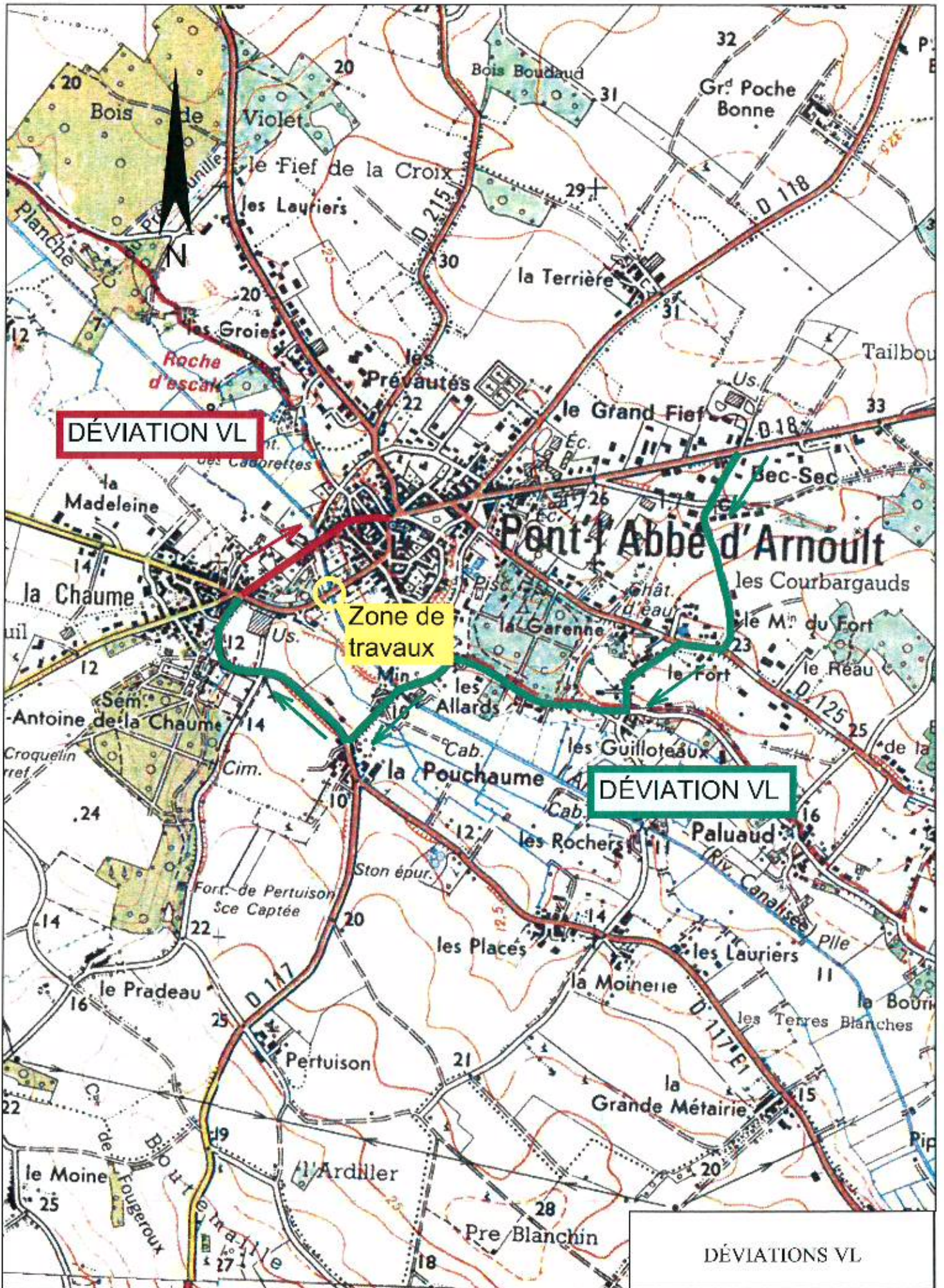
# Plan de SITUATION

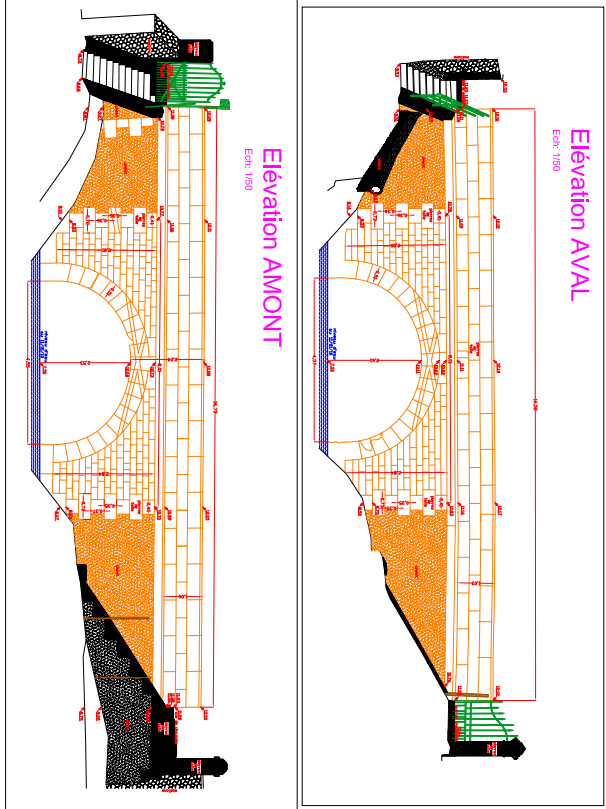
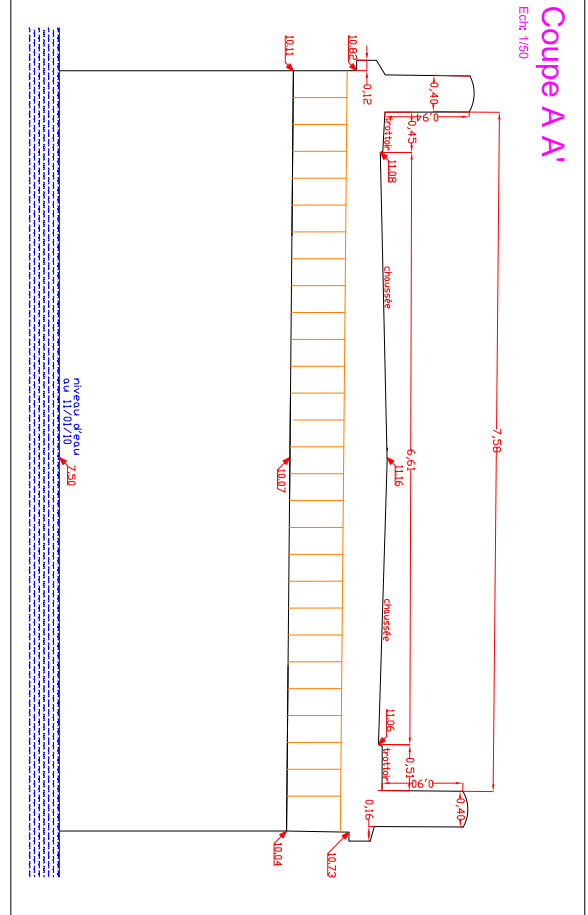
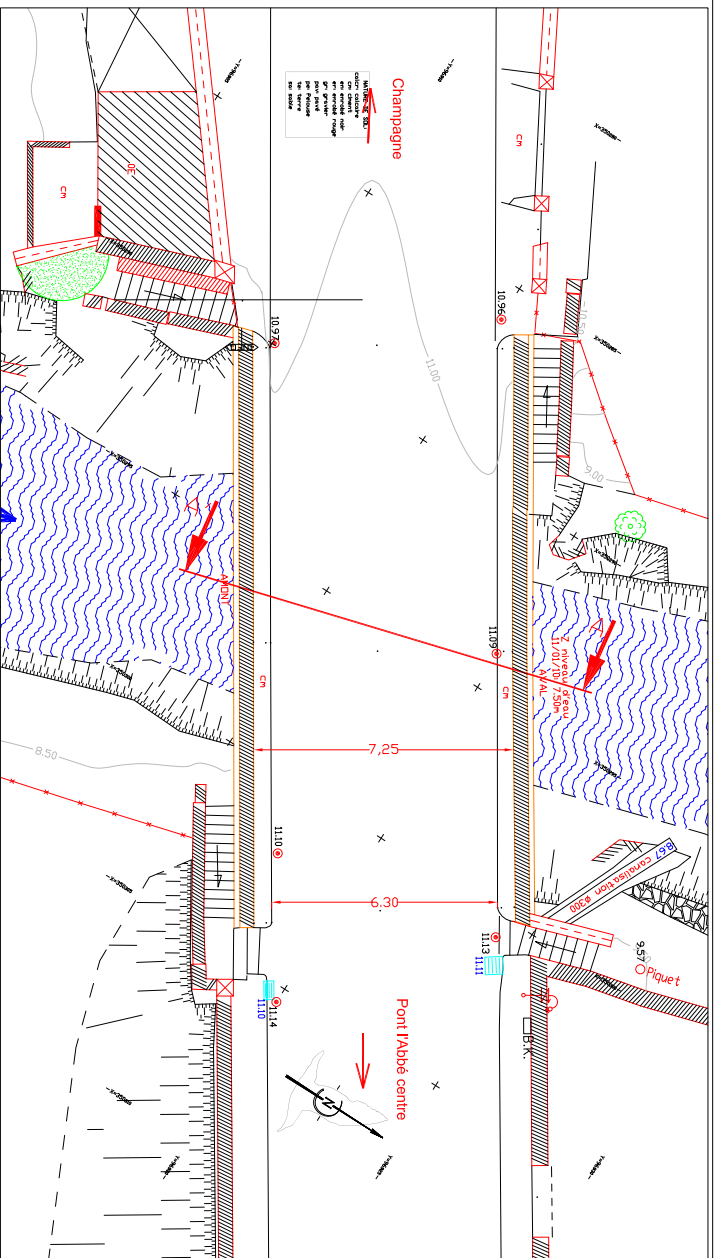
Echelle: 1/25 000eme




DÉVIATION PL

DÉVIATION PL

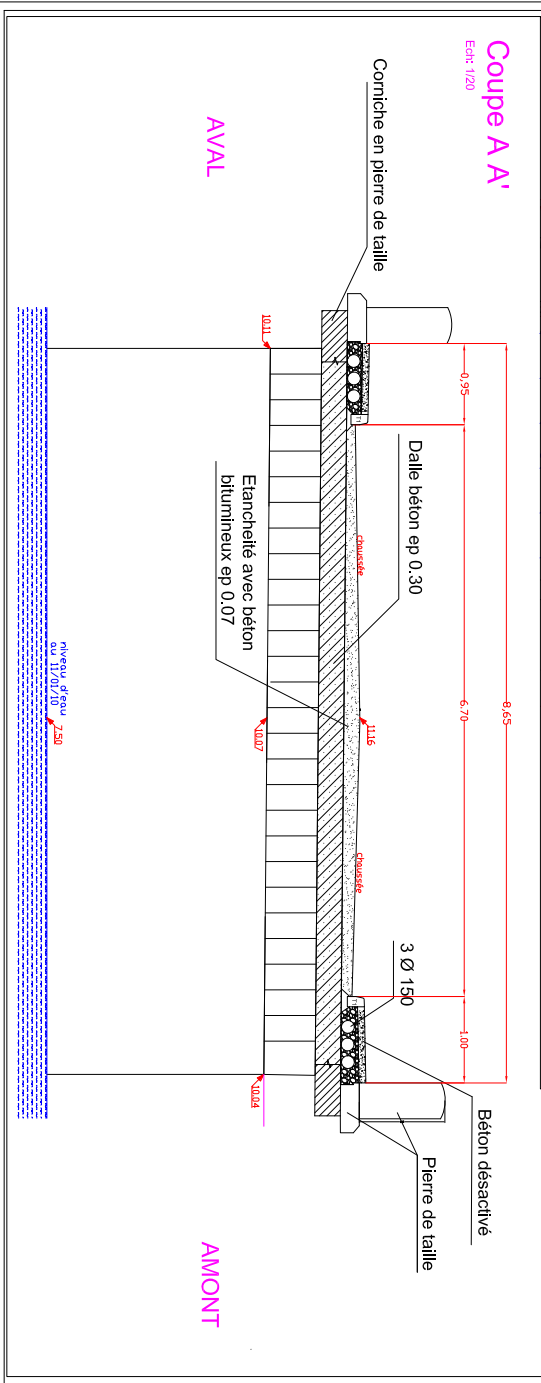
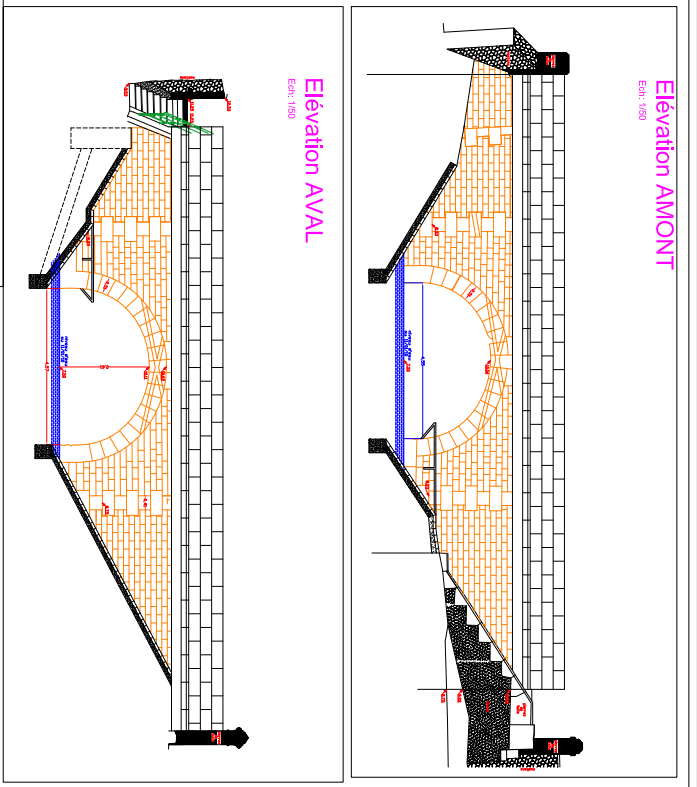
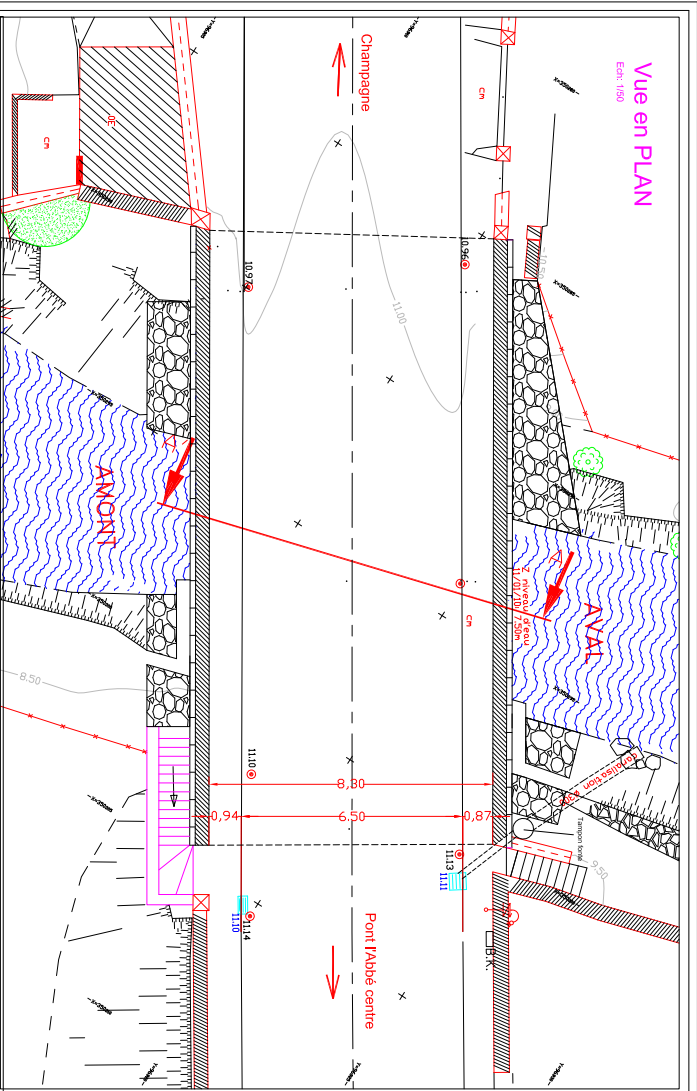




  
**Route Départementale n°18**  
 COMMUNE DE PONT L'ABBÉ D'ARNOUT  
**Réfection du Pont de Pont l'Abbe d'Arnout**  
 Avant-Projet

3 - Plan d'ensemble de l'ouvrage existant

NOM	DATE	ÉTAT
Rédigé par :	François Lemaire	Étude
Validé par :	Sébastien Renaud	Approuvé
Approuvé par :	François Lemaire	Approuvé



**Route Départementale n°18**  
**Réfection du Pont de Pont l'Abbé d'Arnoult**  
 Avant-Projet

4 - Plan d'ensemble de l'ouvrage projeté

PROJET		STATUT	
NOM	DATE	TYPE	STATUT
PROJET N°1	2014/01/15	PROJET	PROJET
PROJET N°2	2014/02/15	PROJET	PROJET
PROJET N°3	2014/03/15	PROJET	PROJET
PROJET N°4	2014/04/15	PROJET	PROJET
PROJET N°5	2014/05/15	PROJET	PROJET

MAIRIE DE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT  
 COMMUNE DE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT  
 23100 - 02 35 97 01 11  
 www.pont-labbe-d-arnoult.fr

MAIRIE DE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT  
 COMMUNE DE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT  
 23100 - 02 35 97 01 11  
 www.pont-labbe-d-arnoult.fr

# Route Départementale n°18

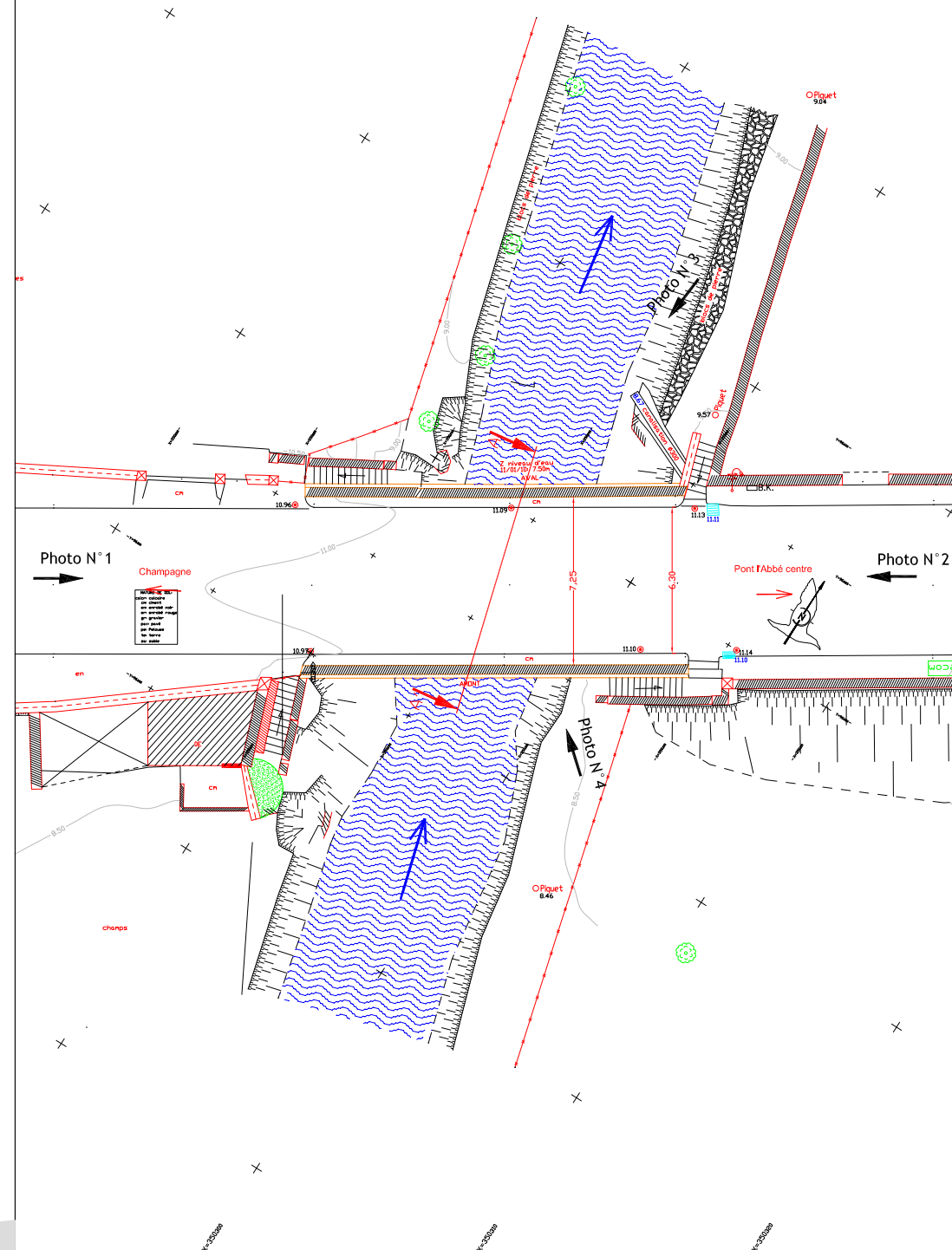
COMMUNE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT

## Réfection du Pont de Pont l'Abbé d'Arnoult

Avant-Projet

Plan Angle de vue des photos

Le maître d'oeuvre				
	Noms	Fonctions	Dates	Visas
Rédigé par :	François Lavoute	Chargé d'études DI/MMOE/SORHM		
Rédigé par :	Stéphane Riffaud	Adjoint DI/MMOE/SORHM		
Vérifié par :	Anne Audouin-Dubreuil	Responsable DI/MMOE/SORHM		
Approuvé par :	Frédéric CARON	Directeur de la DI par intérim		





# Rapport photographique

RD N°18

*COMMUNE DE PON L'ABBE D'ARNOULT*

## PONT DE PON L'ABBE D'ARNOULT



1-Direction Pont l'Abbé Centre



2-Direction Champagne



3-Vue Aval



4-Vue Amont